The University of Osaka
Institutional Knowledge Archive

Title	Proust et Leconte de Lisle : un autre poète dans le Contre Sainte-Beuve
Author(s)	Wada, Akio
Citation	Gallia. 2008, 47, p. 69-76
Version Type	VoR
URL	https://hdl.handle.net/11094/4815
rights	
Note	

The University of Osaka Institutional Knowledge Archive : OUKA

https://ir.library.osaka-u.ac.jp/

The University of Osaka

Proust et Leconte de Lisle : un autre poète dans le *Contre Sainte-Beuve*

Akio WADA

Nous savons bien que Proust a écrit, dans le cadre du *Contre Sainte-Beuve*, notamment quatre essais critiques, consacrés à Balzac, Baudelaire, Nerval et Flaubert ; ce sont selon lui de grands écrivains contemporains négligés par Sainte-Beuve. On voit figurer une mention de Sainte-Beuve ou de son jugement au début de chacun de ces passages. Il faudra pourtant ajouter un autre poète dans cette série de grands écrivains du XIXe siècle : c'est Leconte de Lisle. Deux esquisses sur ce poète parnassien sont contenues dans le Cahier 64, qui provient de la collection Jacques Guérin. Rappelons que l'entrée de ce document à la Bibliothèque nationale de France a eu lieu en 1984 ; le passage critique sur Leconte de Lisle n'était donc pas mis en page dans les deux éditions du *Contre Sainte-Beuve* établies respectivement en 1954 et 1971 [1]. On a nommé désormais ce document «Cahier "Querqueville"», car de nombreuses pages y sont consacrées aux jeunes filles à Querqueville, le futur Balbec. Proust l'appelait d'ailleurs «cahier rouge», qui est identique, notons-le, au Cahier 12. Il se situe en effet dans la série des Cahiers 26, 12 et 25, qui ont été écrits entre l'été et l'automne 1909 [2].

Françoise Leriche, qui a établi un inventaire très détaillé de ce Cahier [3], suggère que le grand développement de l'histoire des jeunes filles à Querqueville date de l'été 1909, période où Proust séjournait à Cabourg [4]. Il faut remarquer cependant que Proust se réfère souvent dans le Cahier 64 aux ébauches des «jeunes filles» contenues dans la troisième partie du Cahier 12 ; celle-ci a été écrite sans nul doute après l'établissement des trois Cahiers de mise au net de «Combray» — Cahiers 9, 10 et 63 — qui datent d'octobre 1909 [5]. D'autre part, la présence d'un «grand savant» qui reste anonyme dans les lignes principales du Cahier 64 mais qui est nommé «Bergotte» dans un ajout en

1) *Contre Sainte-Beuve*, éd. de B. de Fallois, Gallimard, 1954 ; *Contre Sainte-Beuve*, précédé de *Pastiches et Mélanges* et suivi de *Nouveaux Mélanges* (en abrégé *CSB*), éd. de P. Clarac et Y. Sandre, «Bibliothèque de la Pléiade», Gallimard, 1971.

2) Voir A. Wada, «Chronologie de l'écriture proustienne (1909-1911)», *Bulletin d'Informations Proustiennes*, No. 29, 1998, pp.50-53.

3) *Bulletin d'Informations Proustiennes*, No. 18, 1987, pp.37-59.

4) F. Leriche, «Note sur le Cahier "Querqueville", les thèses d'Akio Wada et de Takaharu Ishiki, et sur l'activité de Proust en 1909», *Bulletin d'Informations Proustiennes*, No. 18, 1987, pp.11-21.

5) A. Wada, *Art. cit.*, pp.45-48.

marge nous porte à supposer que ce brouillon précède chronologiquement le Cahier 29, dans lequel l'écrivain en question figure sur les lignes principales sous le nom de «Bergotte» ; le Cahier 29 se situe approximativement à la fin 1909 ou au début 1910. On peut dater donc la majeure partie du Cahier 64 de l'automne ou de la fin 1909. Le fragment sur Leconte de Lisle vient pourtant en premier dans ce brouillon ; il est vraisemblable que cette esquisse y est la plus ancienne. Quelques feuilles laissées en blanc la séparent même des pages concernant le développement sur les «jeunes filles» ; on pourrait soupçonner qu'elle a été écrite indépendamment des autres parties. Néanmoins, il ne nous semble pas raisonnable d'antidater ce fragment seul, parce que Proust travaillait sur son roman encore à cette époque dans le cadre du *Contre Sainte-Beuve* [6], et qu'un autre fragment sur la relecture de Leconte de Lisle est contenu dans le même Cahier.

La longue réflexion sur Leconte de Lisle qui couvre neuf pages commence ainsi :

> Sur Leconte de Lisle son jugement est à peu près nul. ‹[rajout en marge] Lui qui aimait tant les vers son discernement sur les poètes d'alors est nul. Les a-t-il aimés? *Comme il les* Qu'a-t-il pensé après sur Lamartine, Hugo, Musset, Baudelaire de ceux qui venaient. Hélas qu'il les a peu compris peu mis à leur place. On voit sur le même plan Lacaussade etc.› Sans doute la nouveauté des vers de Leconte de Lisle est bien perdue pour nous. Elle consistait surtout en sa langue, sa beauté plastique, sa réaction admirable contre le subjectivisme lâché d'un Musset, d'un Lamartine [...] [7] (Cahier 64, f°166v°)

«Son jugement» est bien entendu celui de Sainte-Beuve ; Proust cite à trois reprises le nom de Sainte-Beuve dans ce texte, mais il ne le mentionne pas au début tout comme dans l'étude sur Nerval («Ce jugement semble surprenant aujourd'hui [8]») et celle sur Balzac («Un des contemporains qu'il a méconnus est Balzac [9].»); il est fort probable que cette série d'études littéraires constituait

6) La différence capitale entre le *Contre Sainte-Beuve*, «un véritable roman» selon l'auteur, et la *Recherche* consiste dans la structure ou la composition de l'œuvre, notamment dans le dénouement : le *Contre Sainte-Beuve* se termine par la «conversation avec Maman» sur l'esthétique et Sainte-Beuve, tandis que la *Recherche* a pour conclusion le «Bal de têtes», grande scène qui dévoile la force destructrice du Temps. Nous supposons que ce changement de structure s'exécuta vers le printemps 1910. Voir à ce propos A. Wada, «La Transformation de la composition dans la genèse de *À la recherche du temps perdu* : du *Contre Sainte-Beuve* au *Temps retrouvé*», *Études de Langue et Littérature Françaises*, No. 50, pp.112-126.

7) Cahier 64, f°166v° ; les mots ou phrases barrés par l'écrivain sont en italique, et ceux ajoutés sont mis entre soufflets.

8) *CSB*, p.233.

9) *CSB*, p.263.

un ensemble sans solution de continuité. Or, dans cet essai critique sur Leconte de Lisle, Proust remarque la couleur pure et fluide, la sensation de l'air, du vent, de la lumière, etc., le retour des mêmes lieux sur une hauteur, la beauté géographique ou l'immensité de l'espace, et les métaphores princières qui désignent les animaux comme dans Flaubert. Proust se réfère sans cesse aux œuvres poétiques de Leconte de Lisle ; la présence de nombreuses citations (il y a en fait une cinquantaine de citations) révèle la méthode de Proust qui diffère radicalement de celle de Sainte-Beuve. Il y écrit : «Faisons le contraire de Ste Beuve en sachant voir son originalité dans son principe intime»[10]. Contrairement à la méthode biographique du grand critique du XIXe siècle, Proust attache une importance primordiale à l'examen de l'œuvre même. Signalons en outre que l'essentiel de cet essai sera repris dans son futur article intitulé «À propos de Baudelaire»[11] .

Dans quel article Sainte-Beuve a-t-il exprimé son jugement sur Leconte de Lisle, jugement qui est «nul» selon Proust ? Il ne fait mention de ce poète que deux fois dans toutes ses œuvres critiques : il le présente pour la première fois dans un article intitulé «De la poésie et des poètes en 1852», article qui sera inséré dans *Causeries du lundi*. Après avoir parlé assez élogieusement de Lacaussade[12] , poète de l'île Bourbon comme Leconte de Lisle, Sainte-Beuve présente ce dernier qui a publié cette année-là son premier recueil intitulé *Poésies antiques* :

> Un autre poète de l'île Bourbon (car cette race de créoles semble née pour le rêve et pour le chant), M. Leconte de Lisle, qui n'est encore apprécié que de quelques-uns, a un caractère des plus prononcés et des plus dignes entre les poëtes de ce temps[13].

Dix ans plus tard, en 1862, Sainte-Beuve a consacré cinq pages au deuxième recueil du même poète, intitulé *Poésies Barbares*, qui venait de paraître. Cet article qui a pour titre «Le poëme des champs par M. Calemard de Lafayette» a été repris dans *Nouveaux lundis*. Sainte-Beuve apprécie la perfection et la beauté de la poésie de Leconte de Lisle, mais, ici comme ailleurs, il parle juste après de Lacaussade : «M. Lacaussade, de l'île Bourbon comme M. Leconte de Lisle, est tout à l'opposé de lui, un poëte passionné[14].» Ainsi Sainte-Beuve met-il en

---

10) Cahier 64, f°158v°.
11) *CSB*, pp.635-637.
12) Auguste Lacaussade (1817-1897), poète né à l'Île Bourbon comme Leconte de Lisle ; il était secrétaire de Sainte-Beuve. Ses œuvres principales sont : *Poèmes et paysages* (1852) et *Épaves* (1861).
13) *Causeries du lundi*, Tome 5, Garnier Frères, p.396.
14) *Nouveaux lundis*, Tome 2, Calmann-Lévy, p.252.

contraste ces deux poètes de l'île Bourbon : poète impassible et poète passionné. Comme Proust le note au début du passage en question, Sainte-Beuve met sur le même plan Leconte de Lisle et Lacaussade dans ses deux articles. Par la suite, l'impassibilité et la froideur de la poésie de Leconte de Lisle lui seront souvent reprochées par quelques critiques[15].

Proust observe du reste que la nouveauté de la poésie de Leconte de Lisle, méconnue par Sainte-Beuve, tient surtout à sa «beauté plastique». Cet aspect de sa poésie est bien connu même aujourd'hui. Mais qui est le premier à remarquer la «beauté plastique» chez lui ? Il y a, dans la seconde moitié du XIXe siècle, entre autres trois grands critiques qui ont écrit un article important sur Leconte de Lisle : Paul Bourget, *Essai de psychologie contemporaine* (1886), Jules Lemaitre, *Les Contemporains : Études et Portraits*, 2e série (1886) et Ferdinand Brunetière, *L'Évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle* (1893). Ces titres mêmes, ainsi que les *Portraits contemporains* de Sainte-Beuve, attestent que le regard sur les écrivains contemporains est essentiel pour les critiques de cette époque. Proust appartenait lui aussi à cette même lignée même au début du XXe siècle ; c'est en suivant cette tradition du XIXe siècle que Proust a critiqué Sainte-Beuve qui n'a pas su apprécier les grands écrivains contemporains à leur juste valeur. Or, Paul Bourget, tout en louant la méthode de Sainte-Beuve, remarque chez le poète parnassien sa modernité, son pessimisme, ainsi que le rapport étroit chez lui entre la science et la poésie[16]. C'est probablement Jules Lemaitre qui est le premier à relever la «beauté plastique» de la poésie de Leconte de Lisle :

> À travers les différences de caractères ou de génie, un trait commun rapproche les ouvriers de cette poésie immense et variée comme le monde et l'histoire : le culte du beau plastique. Mais il n'en est point chez qui ce culte apparaisse plus exclusif que chez M. Leconte de Lisle[17].

Ferdinand Brunetière, à la suite de Jules Lemaitre, insiste également sur le caractère plastique de la poésie de Leconte de Lisle. Il nous semble pourtant que Proust s'inspire notamment de l'article de celui-ci pour caractériser la poésie de Leconte de Lisle. Il n'est pas indifférent de constater que Lemaitre utilise l'expression «beauté extérieure» à peu près dans le même sens que «beauté

15) Alexandre Dumas fils par exemple a fait reproche de son pessimisme et de son impassibilité à Leconte de Lisle dans son discours à l'Académie française, lorsque ce dernier a été élu membre de l'Académie.

16) Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine*, Collection «Tel», Gallimard, 1993, pp.273-302. L'article sur Leconte de Lisle fut originellement publié dans *La Nouvelle Revue* le 15 janvier 1885.

17) Jules Lemaitre, *Les Contemporains*, 2e série, Boivin, p.7.

plastique» : «Être convaincu que toute émotion est vaine ou malfaisante, sinon celle qui procède de l'idée de la beauté extérieure[18].»

Dans *Jean Santeuil*, roman inachevé de Proust, le nom de Leconte de Lisle est cité par M. Rustinlor, professeur au lycée, qui initie le jeune héros à la nouvelle littérature comme Bloch dans la *Recherche* :

> «C'est bien au-dessous de ses vers plastiques et purement extérieurs. D'ailleurs des vers purement extérieurs sont par cela même infiniment supérieurs aux vers qui signifient quelque chose. Leconte de Lisle est supérieur au Père Hugo, parce qu'il n'est pas surchargé comme lui de métaphysique embêtante[19].»

L'adjectif «plastique» est employé deux fois, et l'adjectif «extérieur» trois fois. Dans un petit essai intitulé par l'éditeur «La Beauté véritable», écrit probablement à la même époque que *Jean Santeuil*, Proust utilise le même qualificatif pour évoquer la poésie de Leconte de Lisle et la prose de Flaubert : «elle ne peut être si extérieure, la Beauté véritable[20] ». Il faut noter de plus que c'est Jules Lemaitre qui a remarqué en premier les ressemblances entre Leconte de Lisle et Flaubert : «M. Leconte de Lisle, à peu près comme Gustave Flaubert, est un grand pessimiste et un grand impie réfugié dans la contemplation esthétique[21] .»

En comparant ces deux écrivains, il écrit ailleurs : «Il n'y a peut-être que la prose descriptive de Flaubert qui atteigne ce degré de précision dans le rendu[22].» Proust remet en cause cette ressemblance dans l'essai critique du Cahier 64 :

> Quelquefois comme dans Flaubert à qui il [Leconte de Lisle] ressemble beaucoup ici l'image n'étant plus mise que par nécessité prend quelque chose de trop purement logique, innée, ne reposant pas sur une impression poétique, venant là au fur et à mesure pour colorer le néant[23].

Proust connaissait personnellement Jules Lemaitre et l'appréciait malgré quelques reproches pour sa vision patriotique sur Nerval. Il n'est donc pas étonnant de voir que Proust a repris quelques observations de Lemaitre

---

18) *Ibid.*, p.44
19) Marcel Proust, *Jean Santeuil* précédé de *Les plaisirs et les jours*, «Bibliothèque de la Pléiade», Gallimard, 1971, p.239.
20) *CSB*, p.342.
21) Jules Lemaitre, *op.cit.*, p.8.
22) *Ibid.*, pp.42-43.
23) Cahier 64, f°159v°.

touchant à Leconte de Lisle.

La mise en parallèle de Leconte de Lisle et de Flaubert fonctionnait, semble-t-il, sur une plus grande échelle dans le roman en gestation à l'époque. Rappelons que Proust fait mention d' «un essai sur Sainte-Beuve et Flaubert» dans le projet qu'il a communiqué à Louis d'Albufera en mai 1908[24] ; il avait le dessein dès le départ de comparer ces deux écrivains. Et dans le Cahier 6, qu'on peut situer vers le printemps 1909, il s'agit de George Sand et de Flaubert dans la conversation entre le héros et sa mère ; la lecture de la correspondance de ces deux écrivains fournit à celle-ci des preuves de l'inégalité, tout à l'avantage de George Sand, non seulement de leurs natures, mais aussi de leurs talents. Voilà la méthode typique de Sainte-Beuve ; la mère du héros se charge curieusement du rôle de Sainte-Beuve. Le héros déclare à son tour sa préférence pour Flaubert. Ils arrivent enfin à une compréhension réciproque. Toutefois, il n'y a aucune allusion au jugement littéraire du héros dans le Cahier 10 qui reprend la même scène. Proust aurait dû envisager de transférer la déclaration de son jugement à la fin de l'œuvre où il parvient à l'âge mûr. Sans doute a-t-il eu l'idée de faire fonctionner le «temps» en vue d'un roman d'apprentissage même dans le cadre du *Contre Sainte-Beuve*.

Or, dans le Cahier 14 qui date du début 1910, Bloch, un camarade juif qui joue un rôle d'initiateur dans l'apprentissage littéraire du narrateur, se met en scène pour la première fois pour conseiller au jeune héros, admirateur de Musset, de lire un écrivain, Bergotte, recommandé par Leconte de Lisle ; Bloch appelle ce poète «mon cher maître». Il loue de plus dans cette esquisse la beauté artistique de Flaubert en comparaison avec la prose «éloquente et grotesque» de George Sand[25]. Son jugement littéraire est donc diamétralement opposé à celui de la mère du héros. On observe ainsi la mise en opposition de Musset et de Leconte de Lisle dans la poésie, et celle de Sand et de Flaubert dans la prose. Les études critiques sur Leconte de Lisle et sur Flaubert, contenues respectivement dans le Cahier 64 et dans le Cahier 29, ont été écrites à la même époque, c'est-à-dire dans les derniers mois de 1909. Ces deux écrivains, clairement introduits dans le fil narratif, avaient une fonction importante pour l'initiation littéraire du héros.

Il est aussi intéressant d'examiner l'autre fragment sur Leconte de Lisle contenu dans le Cahier 64. Ce n'est pas un essai critique, mais un souvenir de l'adolescence suscité par la relecture d'un poème de Leconte de Lisle :

En relisant certains de ses *vers* poèmes en terce rimes (Le Lévrier de

24) *Correspondance de Marcel Proust* (en abrégé *Corr.*), éd. de Philip Kolb, Tome VIII, 1981, p.113.
25) *À la recherche du temps perdu*, Tome I, «Bibliothèque de la Pléiade», 1987-1989, pp.762-763.

> Magnus mais ne pas le nommer) *je ne me rappelle* que je ne me rappelle pas et crois lire pour la 1re fois, j'entends que le rythme, *cer* l'assonance de certaines rimes *ont au fond* éveillait au fond de moi l'écho de leur contour, et je comprends que j'ai lu ce poème il y a très longtemps, que les personnages, ‹les dessins›, les couleurs tout s'est effacé, et qu'il ne reste que cette vague [*illis.*] de la forme sonore comme dans certaines fresques dont il ne reste plus rien que cette légère ligne qui prouve qu'elles furent peintes. Et la sonorité du rythme se prolonge, se propage, *descend fait* descend*re sa forme concentrique*, *de reflet en reflet*, en un reflet concentrique jusque dans *les années où je lis* ces radieuses journées où je lisais Leconte de Lisle en croyant être devant la beauté, et où je m'emplissais de ce rythme admirable en cherchant à comprendre ce qu'il contenait[26].

Il est question, dans ce fragment sur la relecture de Leconte de Lisle, d'un poème en tercet, dont chaque strophe se compose de trois vers ; c'est un long poème intitulé «Le Lévrier de Magnus», tiré de son troisième et dernier recueil *Poésies tragiques*. Le narrateur souligne, remarquons-le, non la beauté plastique, mais la sonorité, le rythme, en d'autres termes la musicalité de la poésie de Leconte de Lisle : «le rythme», «l'assonance de certaines rimes», «l'écho de leur contour», «la forme sonore», «la sonorité du rythme», «ce rythme admirable», «un rythme de tercet». Proust note en outre la sonorité de ses poèmes également dans son essai critique : «[...] alors ce furent les inimitables *Poèmes Tragiques* où la forme a pris cette sonorité, cette splendeur merveilleuse[27].» La beauté musicale plutôt que la beauté plastique, la sonorité plutôt que l'image visuelle, est donc importante pour la réminiscence chez Proust. Le narrateur précise ensuite l'année où il lisait les vers de Leconte de Lisle.

> Je lis ces mots ‹entre› le vers, et le vers tout entier lu *il y a vingt trois* dans ma dix-septième année, *jamais relu depuis*, où il est resté car je ne l'ai jamais relu depuis, je détache aussi tout d'elle comme une bulle et monte à la surface de ma mémoire. Elle est douce encore en moi ma 17e année, toutes ces années parce que je les ai vécues, je me les suis incorporées je traîne avec moi tout ce grand morceau de temps, bien mieux il est moi puisque je puis aller dans ses diverses parties chercher ceci ou cela, la mélodie qu'on chantait, les paroles, je les ai encore là, [...][28]

26) Cahier 64, f°22r°.
27) Cahier 64, f°159v°.
28) Cahier 64, f°23r°.

C'est l'époque de sa 17e année qui ressuscite grâce à la relecture de Leconte de Lisle. Il y a un élément autobiographique dans cette esquisse, parce que Proust lui-même lisait avec enthousiasme les poèmes de Leconte de Lisle quand il avait justement dix-sept ans ; Proust écrit à sa mère en septembre 1888 : «J'ai alors compris ou plutôt senti, combien de sensations exprimait ce vers charmant de Leconte de Lisle ! Toujours lui ![29]» La 17e année est une période importante pour Proust ; c'est une année de transition entre l'enfance et l'âge adulte sur les plans littéraire, sentimental et mondain. Certes, la lecture de Leconte de Lisle marque une nouvelle étape vers l'âge adulte, mais elle symbolise aussi bien son adolescence, du moins dans ce souvenir raconté par le narrateur. Proust allait écrire même «il y a vingt trois ans» ; ce qui signifie que le narrateur a quarante ans. En réalité, l'auteur avait trente-huit ans lors de la rédaction de ce brouillon ; le narrateur est donc plus âgé que l'auteur. Le narrateur évoque du reste sa tante encore vivante («Chère Tante»)[30], ainsi que sa mère et sa grand-mère déjà mortes ; il faut noter cependant que la mère est vivante dans un ajout[31].

Nous avons suggéré plus haut que le thème du «temps» a été introduit dans le roman avec les épisodes qui concernent Leconte de Lisle et Flaubert. Le roman de Proust devient ainsi un roman d'apprentissage ; c'est le «temps» qui marche vers l'avenir. Mais il s'agit, dans l'ébauche de la relecture du poète parnassien, d'un autre «temps» vers le passé mis en branle par la réminiscence, ou plutôt du «temps retrouvé », car le narrateur dit : «je traîne avec moi tout ce grand morceau de temps, bien mieux il est moi». Ce qu'il y a de plus important, c'est que cette réminiscence par la relecture est liée à l'essai critique sur Leconte de Lisle. Le point de vue du narrateur-critique est identique à celui du narrateur de la «relecture», homme mûr agé de quarante ans qui raconte son souvenir de lecture de l'adolescence : «Sans doute la nouveauté des vers de Leconte de Lisle est bien perdue pour nous» et «Hélas [...] nous sommes au triste âge critique»[32]. Dans l'ordre rédactionnel, l'essai critique précède le souvenir par la relecture, mais sur le plan narratif, la relecture devait précéder la critique. La réminiscence conduit à la création littéraire dans *A la recherche du temps perdu*, tandis qu'elle conduisait, dans le *Contre Sainte-Beuve*, à la critique, prévue encore à la fin de l'œuvre.

(Professeur à l'Université d'Osaka)

29) *Corr.*, I, p.111.
30) La tante paternelle de Marcel Proust, Élisabeth Amiot, sœur d'Adrien, est morte en 1886; sa tante maternelle, Amélie Oulman, femme de Georges Weil, est morte en 1920; elle était propriétaire de l'appartement du 102 boulevard Haussmann. Selon le contexte biographique, il s'agit ici de la tante maternelle qui est «encore vivante» à l'époque.
31) La mère du narrateur doit être vivante jusqu'à la fin du roman pour la «conversation avec Maman».
32) Cahier 64, f°166v°.